

Intervention de inspection de travail

Par samirfrance, le 22/12/2013 à 10:49

bonjour, je contacter à plusieurs reprise l'inspection de travail pour dysfonction au travail, aucune intervention depuis un an ! est il normale merci

Par P.M., le 22/12/2013 à 20:52

Bonjour,

Tout dépend sur quoi porte vos problèmes car l'Inspection du Travail ne règle pas les problèmes individuels qui sont de la compétence du Conseil de Prud'Hommes, en dehors éventuellement d'un rôle de médiateur quand c'est possible...

Par samirfrance, le 25/12/2013 à 14:43

oui je suis d'accord mais quand il ya des desyfonctionneent illegale au travail, il doivent intervenir mais comme ils sont pas envie de prendre la tete alors ils font rien

Par **P.M.**, le **25/12/2013** à **17:01**

Bonjour,

Tout dépend encore une fois de quel dysfonctionnement et de quelle violation du Code du travail il s'agit ainsi que de quelle manière vous les en avez saisis car ce n'est pas vous qui décidez si l'Inspection du Travail doit intervenir...